

Maîtrise universitaire d'études avancées en études œcuméniques (Master of Advanced Studies in Ecumenical Studies)

Plan d'études (60 ECTS)

Version du 7 janvier 2025

1 crédit ECTS = 30 heures volume travail

	Type	Évaluation	Crédits ECTS	
Module 1	Enseignements obligatoires		22	
	Histoire du mouvement œcuménique	Cours	Évaluation notée	6
	Études bibliques interculturelles	Séminaire	Évaluation notée	3
	Théologie pratique œcuménique	Séminaire	Évaluation notée	3
	Visites d'études œcuméniques	Autre	Évaluation non-notée	2
	Séminaire sur la méthodologie de recherche	Séminaire	Évaluation notée	4
	Cours interdisciplinaire	Séminaire	Évaluation notée	4
	Enseignements à choix (un à choisir)		8	
Module 2	Herméneutique biblique œcuménique	Cours	Évaluation notée	8
	Théologie œcuménique	Cours	Évaluation notée	8
	Missiologie œcuménique	Cours	Évaluation notée	8
	Éthique sociale œcuménique	Cours	Évaluation notée	8
	Stage et mémoire		30	
	Stage supervisé	Autre	Évaluation non-notée	12
	Méthodologie de la recherche	Séminaire	Évaluation notée	4
	Mémoire	Autre	Évaluation notée	14
Total			60	

PLAN D'ÉTUDES (60 ECTS)

Les études de Maîtrise universitaire avancée en théologie œcuménique sont ouvertes aux titulaires d'une maîtrise - de préférence en études œcuméniques - et correspondent à 60 (soixante) crédits. Elles visent à donner aux étudiant-es des connaissances et, plus spécialement, des compétences pratiques dans certains domaines du travail œcuménique. Elles sont données sur les sites de l'Institut œcuménique de Bossey, du Conseil œcuménique des Églises et de l'Université de Genève.

La maîtrise en théologie œcuménique est composée de deux étapes successives de formation – module 1 et module 2 - et par le mémoire.

Module 1

Le module 1 s'étend sur le premier semestre d'études (automne). Il consiste en une acquisition des connaissances théoriques et pratiques qui sont nécessaires pour aborder le module 2.

Le module 1 est réussi lorsque les 30 crédits prévus au plan d'études sont obtenus. Ils sont obtenus lorsque l'étudiant-e réussit les 7 enseignements obligatoires suivants :

1. Histoire du mouvement œcuménique ;
2. Études bibliques interculturelles ;
3. Théologie pratique œcuménique ;
4. Visites d'études œcuméniques ;
5. Séminaire sur la méthodologie de recherche ;
6. Cours interdisciplinaire.

Ainsi qu'un des 4 enseignements à option suivants :

1. Herméneutique biblique œcuménique ;
2. Théologie œcuménique ;
3. Missiologie œcuménique ;
4. Éthique sociale œcuménique.

Enseignements obligatoires

1. Histoire du mouvement œcuménique

L'enseignement de l'histoire du mouvement œcuménique vise à permettre à l'étudiant-e de s'initier à la connaissance critique de la genèse, du développement et de l'institutionnalisation de l'œcuménisme moderne et de comprendre son importance ainsi que les défis auxquels il fait face aujourd'hui au sein du christianisme mondialisé. L'enseignement hebdomadaire (6 heures) est donné sous la forme de cours et de lectures supervisées. Il est validé par un entretien avec le corps enseignant à la fin du semestre. La réussite se traduit par l'obtention de 6 crédits.

2. Études bibliques interculturelles

Le séminaire d'études bibliques interculturelles a un double objectif : a) permettre aux étudiant-es d'approfondir leur maîtrise du travail exégétique sur la littérature biblique ; b) permettre aux étudiant-es de faire l'expérience réfléchie de la pluralité de modèles interprétatifs contextuels et de prendre la mesure de leur signification œcuménique. Les activités hebdomadaires (2 heures) du séminaire d'herméneutique biblique (travaux pratiques individuels ou en groupe) sont supervisées par l'enseignant-e chargé-e des sciences bibliques. Elles sont validées par la contribution personnelle et la participation de l'étudiant-e aux travaux pratiques. La participation active inclut, selon les indications de l'enseignant-e, des lectures préparatoires, la participation active aux discussions pendant les séances, la rédaction de textes courts, des éléments de recherche, etc. L'enseignant-e précise au début de l'enseignement la forme que prend l'évaluation de la participation active et sa pondération dans la note. Elles permettent l'obtention de 3 crédits.

3. Théologie pratique œcuménique

Le séminaire de théologie pratique œcuménique vise à permettre à l'étudiant-e de faire l'expérience réfléchie des modalités historico-culturelles de transmission de la théologie et, plus particulièrement, de sa communication (« liturgique »). Les activités hebdomadaires (2 heures) du séminaire de théologie pratique œcuménique (travaux individuels ou en groupe autour de pratiques liturgiques) sont supervisées par le corps enseignant. Elles sont validées par la contribution personnelle et par la participation de l'étudiant-e aux travaux pratiques. La participation active inclut, selon les indications de l'enseignant-e, des lectures préparatoires, la participation active aux discussions pendant les séances, la rédaction de textes courts, des éléments de recherche, etc. L'enseignant-e précise au début de l'enseignement la forme que prend l'évaluation de la participation active et sa pondération dans la note. Elles permettent l'obtention de 3 crédits.

4. Visites d'études œcuméniques

Les visites d'études œcuméniques visent à permettre à l'étudiant-e de faire l'expérience réfléchie de l'organisation et du travail de différents acteurs œcuméniques, notamment ceux d'églises chrétiennes de différentes traditions culturelles et confessionnelles. Les visites d'études œcuméniques sont supervisées par le corps enseignant. Elles sont validées par un rapport comprenant une description des visites et une réflexion personnelle sur sa signification œcuménique. Elles permettent l'obtention de 2 crédits.

5. Séminaire sur la méthodologie de recherche

Le séminaire offre aux étudiant-es la possibilité d'approfondir leurs connaissances en matière de techniques, de conventions et de méthodologies de recherche. Il vise à appliquer ces compétences dans le contexte d'un travail de recherche pratique et conduit à la rédaction d'un projet de recherche. Le séminaire exige une participation régulière, ainsi que la soumission et la présentation d'un projet de recherche.

6. Cours interdisciplinaire

Le cours vise à offrir aux étudiant-es l'opportunité d'étudier des sujets spécifiques relatifs à l'œcuménisme d'une manière interdisciplinaire et interculturelle. Le cours exige une participation régulière, effectuer des présentations en classe et d'autres tâches éventuelles.

Enseignements à option

Afin de compléter le module 1, l'étudiant-e doit en outre obtenir 8 crédits en choisissant une discipline à option parmi les 4 suivantes :

1. Herméneutique biblique œcuménique ;

2. Théologie œcuménique ;
3. Missiologie œcuménique ;
4. Éthique sociale œcuménique.

Ces disciplines visent à permettre aux étudiant-es de développer leur capacité de compréhension et d'analyse individuelle et critique des sujets abordés dans ces quatre domaines des études œcuméniques.

1. Herméneutique biblique œcuménique

Le cours d'herméneutique biblique œcuménique vise à permettre à l'étudiant-e : a) d'approfondir leur maîtrise du travail exégétique sur la littérature biblique ; b) de s'initier à la recherche biblique liée à la vision de la réconciliation et de l'unité humaine en général et celles des églises chrétiennes en particulier. L'enseignement hebdomadaire (6 heures) prend la forme de cours, séminaires et lectures supervisées. Il bénéficie d'accompagnement personnalisé. Il est validé par la participation aux séminaires et par la présentation d'un bref mémoire de recherche (environ quatre mille mots) à la fin du semestre. Il permet l'obtention de 8 crédits.

2. Théologie œcuménique

Le cours de théologie œcuménique vise à permettre aux étudiant-es d'approfondir de manière critique leur connaissance de la recherche théologique portant sur la quête de communion ecclésiale qui est au cœur de l'œcuménisme. L'enseignement hebdomadaire (6 heures) est dispensé sous la forme de cours, séminaires et lectures supervisées. Il bénéficie d'accompagnement personnalisé. Il est validé par la participation aux séminaires et par la présentation d'un bref mémoire (environ quatre mille mots) à la fin du semestre. Il permet l'obtention de 8 crédits.

3. Missiologie œcuménique

Le cours de missiologie œcuménique vise à permettre à l'étudiant-e d'approfondir de façon critique sa connaissance des domaines de recherche communs à la missiologie (ou théologie de la mission), à la théologie œcuménique ou à la théologie des religions. L'enseignement hebdomadaire (6 heures) prend la forme de cours, séminaires et de lectures supervisées. Il bénéficie d'accompagnement personnalisé. Il est validé par la participation aux séminaires et par la présentation d'un bref mémoire (environ quatre mille mots) à la fin du semestre. Il permet l'obtention de 8 crédits.

4. Éthique sociale œcuménique

Le cours d'éthique sociale œcuménique a pour objectif de permettre aux étudiant-es d'approfondir de manière critique leur connaissance des domaines de recherche communs à la théologie œcuménique, à la théologie systématique et aux sciences sociales des religions, portant sur les défis posés par la complexité et la pluralité qui marquent les sociétés mondialisées et d'explorer des réponses éthiques œcuméniques. L'enseignement hebdomadaire (6 heures) prend la forme de cours, séminaires et de lectures supervisées. Il bénéficie d'accompagnement personnalisé. Il est validé par la participation aux séminaires et par la présentation d'un bref mémoire (environ quatre mille mots) à la fin du semestre. Il permet l'obtention de 8 crédits.

Module 2

Le module 2 correspond au deuxième semestre (printemps) d'études. Il consiste en l'acquisition des connaissances et des outils méthodologiques, interdisciplinaires et pratiques que réclame la recherche spécialisée dans le domaine des études œcuméniques contemporaines. Ce module est

réussi lorsque sont obtenus les 30 crédits stipulés par le plan d'études. Ils sont obtenus lorsque l'étudiant-e valide :

1. L'enseignement obligatoire « Méthodologie de la recherche » ;
2. Le stage supervisé ;
3. Le mémoire.

1. Méthodologie de la recherche

Le cours de méthodologie de la recherche est donné pendant le semestre de printemps. Il a pour objectif de permettre aux étudiant-es d'approfondir leur connaissance de la démarche scientifique appliquée à des objets des sciences humaines tels que les études de théologie œcuménique. Il comprend les fondements théoriques, la pratique scientifique ainsi que les techniques de lecture de textes, de recherche et d'organisation et présentation du rapport scientifique. L'enseignement hebdomadaire prend la forme de cours et de travaux pratiques individuels ou en groupe. Il est validé par la présentation d'un projet de mémoire de maîtrise et permet l'obtention de 4 crédits.

2. Stage supervisé

Le stage supervisé a une durée de 8 semaines au cours desquelles l'étudiant-e participe activement et régulièrement au travail d'un des programmes ou projets du Conseil œcuméniques des Églises à Genève. Il est supervisé conjointement par un-e enseignant-e de Bossey et par le ou la chargé-e du programme ou projet en question. Il est validé par la participation active et régulière au stage supervisé ainsi que par un bref mémoire (deux mille mots) où l'étudiant-e analyse le stage supervisé en tant qu'expérience pratique de formation œcuménique. Le stage supervisé permet l'obtention de 12 crédits.

3. Mémoire

Le mémoire (environ 10'000 mots ou 30 pages) fait l'objet d'une recherche originale conjointement supervisée par un-e enseignant-e de l'Institut œcuménique et un-e enseignant-e de la Faculté de théologie de l'Université de Genève. La recherche est menée durant l'ensemble des 2 semestres, plus spécialement pendant le semestre de printemps. Le mémoire de maîtrise donne lieu à une soutenance publique peu après la fin du semestre d'études. Il permet l'obtention de 12 crédits.